

Décision

Générale

colonial

Décision n° 812 22 juillet 1947

n° 812 22

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1947

Date de publication

22 juillet 1947

Date du numéro

31 juillet 1947

TEXTE INTÉGRAL

Mme Stolz, secrétaire contractuelle, précédemment affectée au service de l'enregistrement, des domaines et du timbre, est mise à la disposition du chef du bureau des affaires économiques en remplacement de M Alloix (Jacqueline), en instance de Cepar. La présente décision aura effet pour compter du 25 juillet 1947.